

Prolongement de l'autoroute 35

Question complémentaire – Aspect sonore

Question :

Évaluation du niveau de bruit à la résidence localisée face à la bretelle de l'échangeur Saint-Sébastien avec la réalisation du projet.

Réponse :

Selon l'étude d'impact sonore réalisée en 2005 (par Décibel), le niveau sonore moyen sur une période de 24 heures, suite au prolongement de l'autoroute 35, à la résidence identifiée est de près de 55 décibel A en 2011 et d'environ 55 décibel A en 2021. Les débits de circulation sont relativement faibles dans le secteur de Saint-Sébastien (inférieurs à 10 000 véhicules/jour) et ils varient peu de 2011 à 2021.

Un niveau sonore de 55 décibel A en moyenne sur 24 heures est jugé acceptable selon la *Politique sur le bruit routier* du Ministère des Transports du Québec.